

CIUSSS: les infirmières choisissent la FIQ

L'APTS remporte le vote pour les employés de catégorie 4

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les 5000 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec seront désormais représentés par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ. Les résultats du vote suivant la période de changement d'allégeance syndicale ont été rendus publics jeudi.

Rappelons qu'une campagne de changement d'allégeance syndicale avait été rendue nécessaire par la récente réforme du ministre de la Santé Gaétan Barrette, réforme qui exigeait notamment

que les travailleurs d'une même catégorie au sein du CIUSSS ne soient plus représentés que par un seul syndicat.

Pour la catégorie 1, soit les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, trois syndicats représentaient l'ensemble des 5000 membres qui œuvrent dans plus de 100 établissements de la région Mauricie et Centre-du-Québec. Au terme du dépouillement du vote, la FIQ a remporté la campagne avec 1701 votes, contre 1269 pour le SIIIACQ-CSQ et 901 voix pour la CSN.

Pour la présidente du comité exécutif transitoire de la FIQ en Mauricie, Nathalie Perron, c'est une très belle victoire, d'autant plus que la campagne de changement d'allégeance n'a pas été de tout repos, pour aucune des organisations syndicales. «Ça a été une très longue campagne. Mais de notre côté nous avons toujours mené une campagne positive autant que possible», explique Mme Perron, qui ajoute que la lutte était particulièrement serrée entre la FIQ, qui

comptait au départ 2000 membres, et le SIIIACQ-CSQ, qui en comptait environ 1900. Ce dernier syndicat était d'ailleurs présent dans la région depuis plus de 60 ans.

«Ça a été une lutte très serrée et tout pouvait être possible. Mais nous sommes très heureux que les membres aient choisi notre force de frappe. Les gens se sont retrouvés chez nous. Ils ont confiance au fait que nous nous dédions exclusivement au domaine de la santé, que nous sommes là pour défendre leurs intérêts», croit Mme Perron.

Selon Nathalie Perron, la FIQ ira maintenant à la rencontre de l'ensemble de ses nouveaux membres et compte lancer un appel à l'ouverture. «Nous sommes tous appelés à travailler ensemble désormais, dans le meilleur intérêt de nos membres. Nous allons nous rencontrer, les trois organisations, pour faire les transferts de dossier et nous leur tendons la main pour s'investir dans une continuité», explique celle qui rappelle que ce nouveau syndicat aura désormais

18 mois pour négocier le nouveau contrat de travail local.

CATÉGORIE 4

De leur côté, les quelque 4000 employés de la catégorie 4 (employés de laboratoire, imagerie médicale, archives et professionnels de la santé) ont opté pour l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), avec 1504 voix, contre 1206 pour la CSN et 474 pour la FTQ. Pour Sylvie Godin, répondante politique de l'APTS pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, il s'agit d'une belle victoire qui s'ajoute, à ce jour, à un parcours sans fautes de l'organisation syndicale au Québec, qui a remporté le vote de la catégorie 4 dans les douze premières régions à dépouiller leur vote.

«Ça a été une campagne difficile, déchirante aussi parce qu'avec le temps, nous avions créé des alliances pour les luttes communes avec les autres organisations syndicales. Maintenant, nous sommes là pour la défense de nos membres et nous allons continuer d'être présents pour tous les employés que nous représentons», indique celle qui ajoute que beaucoup de travail attend désormais la nouvelle unité syndicale.

«Nous devons établir une structure de service à travers la région pour offrir une bonne qualité de service. Et nous devons nous mettre au travail pour arrimer les conventions collectives d'ici 18 mois», ajoute-t-elle. Présentement, une douzaine de conventions collectives sont en vigueur et devront être unifiées.

Précision

Dans notre texte sur Nemaska Lithium publié dans l'édition du 23 mars en page 10, il était indiqué que Johnson Matthey Matériaux de batteries n'avait toujours pas reçu d'échantillons d'hydroxyde de lithium. En fait, ce client a bien reçu des échantillons, mais pas encore de qualité conforme aux attentes pour entreprendre la production. La direction de l'entreprise s'attend à ce que ces standards de qualité soient rencontrés très bientôt. Précisons aussi que Nemaska Lithium compte 39 employés, dont 35 en Mauricie.

AUDIOPROTHÉSISTE



René Leclair

Plus de 10 ans d'expérience

- prothèse auditive
- examen et ajustement

Ordre des audioprothésistes du Québec

Tél.: 819 376-6000
info@reneleclair.ca

Trois-Rivières 5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)
La Tuque 520, rue Commerciale
Nicolet 160, rue du Faubourg

**LA CHONDROÏNE
UNE SOLUTION
NATURELLE POUR
VOS ARTICULATIONS...**

Vos articulations vous font souffrir et vous recherchez des solutions naturelles?

FLEX-O-FLEX CHONDRIN

Produit de santé naturel homologué
Licence NPN : 80001547



Là où ça fait mal



2 POUR 1 - En vigueur du 25 au 30 mars 2017

LIGNES OUVERTES Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM samedi de 8 h à 9 h.

Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M

**Commandes
postales
1 877 511.3368**

Vitavie^{T-R}
5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières
819 378-7777



Yves Larouche

360 PM

CET APRÈS-MIDI
15 h 30 à 18 h

Assistez à l'émission spéciale en direct du Salon du livre de Trois-Rivières!

ICI **Première 96,5**

radio + web